Aux membres
du Conseil intercommunal
de l'ASIRE

Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal,

Le Conseil intercommunal est convoqué en séance extraordinaire le

Mardi 24 novembre 2026, 20h00
Bercher, grande salle

Ordre du jour :

0. Ouverture de la séance
1. Adoption du dernier PV
2. Assermentations
3. Nomination de la Secrétaire
4. Communications de la Présidente du Conseil intercommunal
5. Communications du Comité de direction
6. Préavis N° 07-2026 – Délégations de compétences pour la législature 2026-2031
7. Préavis N° 08-2026 – Engagement de dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour la législature 2026-2031
8. Préavis N° 09-2026 – Indemnité des membres du Comité de direction de l'ASIRE pour la législature 2026-2031
9. Préavis N° 10-2026 – Indemnité et rétribution des membres du Conseil Intercommunal de l'ASIRE
10. Election d'un membre et d'un suppléant à la commission de gestion
11. Divers et propositions individuelles

Veuillez recevoir, Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal, mes cordiaux messages.

La Présidente :



S. Camarda

Annexes (via Nimbleshare) :
- PV de la séance du 29 septembre 2026
- Préavis n° 07-2026, 08-2026, 09-2026 et 10-2026
- Rapports des commissions

Copie(s) :
- Préfecture du Gros-de-Vaud (par courriel)
- Comité de direction (par courriel)
- Directions des établissements (par courriel)
- Greffes communaux (par courriel) (pour affichage)
- Aux délégués suppléants (par courriel)

Poliez-Pittet, le 3 novembre 2026

Pour rappel : les membres suppléants ne siègent que s'ils remplacent des membres titulaires.